

POINTS-COEUR

Que sait-on de ?

DISSOLUTION

Abus sexuels

**Emprise
sectaire**

HUMANITAIRE

ONG

**Mission
Jeunes**

Né dans les années quatre-vingt-dix au sein de l'Église catholique, ce mouvement qui recrute principalement des jeunes de milieux favorisés s'est développé sur tous les continents en suscitant l'enthousiasme et l'admiration de certains, mais aussi très tôt des interrogations de la part des familles et d'anciens membres.

Son histoire, intimement liée à celle de son fondateur, illustre malheureusement les ambiguïtés et confusions dues à l'emprise d'une personnalité charismatique, influente, séduisante... mais ayant le gout du pouvoir.

ORIGINE

LE FONDATEUR

Le mouvement est né de « l'intuition » d'un homme, Louis de Roucy.

Né en 1957 dans une famille catholique, il ressent « l'appel de tout quitter pour suivre le Seigneur » dès son année d'hypokhâgne et il entre très jeune (18 ans) dans la Congrégation des Serviteurs de Jésus et de Marie, à Ourscamp (Oise), congrégation religieuse catholique dont les membres partagent leur temps entre la prière et l'apostolat, particulièrement auprès de la jeunesse.

Il poursuit des études de philosophie et de théologie à Paris puis à Rome, il est ordonné prêtre en 1983, et devient supérieur général de la congrégation de 1988 à 2002.

Pendant ces années, il fréquente plusieurs communautés nouvelles : Paray le Monial, les Béatitudes, l'École Jeunesse-Lumière, le Verbe de Vie, l'Arche et le père Thomas Philippe.

En 1990, sur une « intuition », il « comprend de façon claire qu'il devait fonder

une nouvelle sorte d'ONG qui enverrait des jeunes vivre en communauté dans les bidonvilles ou les quartiers défavorisés des grandes villes. »¹

Convaincu de sa mission, Thierry de Roucy s'attache à convaincre : il rencontre les encouragements, voire l'enthousiasme de certains responsables catholiques, et trouve très vite des jeunes étudiants séduits par le projet et volontaires pour « donner une année de leur vie ».

L'ŒUVRE POINTS-CŒUR

En 1990 il crée l'association Points-Cœur². Deux premières maisons ouvrent dans la même année en Amérique du Sud. L'Œuvre des Points-Cœur, qui se présente comme « une œuvre catholique de compassion et de consolation en faveur des enfants et des hommes

1 D'un Point-Cœur à l'autre, n°50/51, mars et juin 2005. Revue du mouvement.

2 Association 1901 dont l'objet est de « contribuer à l'épanouissement des enfants délaissés ou apparemment livrés à eux-mêmes en créant de petits foyers dans les quartiers des villes où les enfants semblent avoir le plus besoin d'aide ». Son siège est à Vieux-Moulin près de Compiègne.

les plus rejetés à travers le monde », est lancée. Elle sera reconnue comme association de fidèles par l'archevêque de Parana en Argentine.

Dans les années suivantes les fondations de maisons et villages Points-Cœur se multiplient, des « Amis des enfants » (volontaires) partent sur tous les continents pour vivre une vie de communauté, de prière et de compassion auprès de personnes défavorisées. Des Points-Cœur étudiants et jeunes professionnels naissent sur le même modèle (vie de communauté, prière, compassion auprès des personnes qu'ils rencontrent).

De nouvelles branches naissent dans le mouvement, regroupant les membres selon leur état de prêtres, religieuses, laïcs consacrés, bénévoles : une communauté de religieuses, Les servantes de Jésus et de Marie, devenue les Servantes de la Présence de Dieu, la Fraternité sacerdotale Molokai (prêtres), Fraternité Saint Maximilien Kolbe (laïcs désirant vivre du charisme de compassion).

ENQUÊTES CANONIQUES ET CONDAMNATIONS³

En 2002, Thierry de Roucy quitte la congrégation des Serviteurs de Jésus et de Marie entraînant avec lui plusieurs autres religieux. Le mouvement continue de se développer, il est présent dans 24 pays sur 4 continents. En 2005 il obtient le statut d'ONG avec voix consultative à l'ECOSOC de l'ONU.

Cependant les signalements et alertes conduisent à une première enquête canonique en 2005.

En 2008, les différentes branches du mouvement sont transférées dans le diocèse de Fréjus-Toulon.

En 2011, le père Thierry de Roucy est condamné par le tribunal ecclésiastique de Lyon pour abus sexuel, abus de pouvoir et absolution du complice.

En 2014, le Saint-Siège demande un audit sur Points-Cœur et l'évêque de Fréjus-Toulon lance une enquête canonique portant sur des points précis du fonctionnement : discernement, formation, enseignement du fondateur et exercice de l'autorité au sein de l'association, examen de l'économie et des finances.⁴

L'enquête aboutit à des recommandations, un commissaire et un assistant ecclésiastique sont nommés pour aider le mouvement à les mettre en œuvre.

En 2016 et 2017, audit de la réforme et nomination d'un commissaire et d'un assistant ecclésiastique pour poursuivre l'accompagnement du mouvement.

En 2018 Thierry de Roucy dont la condamnation avait été confirmée en 2015 par le tribunal ecclésiastique de Montpellier, est renvoyé de l'état clérical. La même année il est déchu de la Légion d'Honneur dont il était officier.

Deux branches ecclésiales des Points-Cœur sont dissoutes : en 2018 celle des prêtres Molokai qui sont désormais prêtres du diocèse de Fréjus-Toulon, et en 2020 celle des religieuses.

³ <https://www.avref.fr/points-cur-la-fraternite-molokai.html>

⁴ La Croix, Céline Hoyaux, 14/01/2014.

SIGNALEMENTS ET ALERTES

C'est par ses propositions auprès des jeunes invités à vivre pendant un temps auprès de personnes en grande difficultés que Points-Cœur s'est fait connaître. Cet appel à la générosité de la part d'un mouvement d'Église a rapidement trouvé un écho favorable auprès de jeunes de familles souvent catholiques.

Mais ces missions et le fonctionnement général du mouvement ont bientôt suscité l'inquiétude de familles qui dès les années 2000 ont alerté les autorités religieuses et civiles. D'anciens membres ont aussi dénoncé l'influence et le pouvoir de Thierry de Roucy sur l'ensemble du mouvement. Jacques Trouslard, prêtre catholique qui connaissait bien le phénomène sectaire a relayé ces informations auprès des évêques ; l'Avref (Aide aux Victimes de mouvements Religieux en Europe et Familles) et la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) avaient aussi reçu des plaintes.

Et plusieurs points étaient en effet facteurs d'emprise et de risques sectaires :

● Le recrutement

Les Amis des enfants sont surtout des jeunes, n'ayant que très peu d'expérience relationnelle pour une activité difficile à cerner concrètement : exercer la compassion, en quoi cela consistait-il ? La réponse est dans la Charte des Points-Cœur⁵ :

5 <https://web.archive.org/web/20030809215245/http://www.pointscoeur.org/presentation/Charte%20des%20PC.pdf>

« Avant leur départ, les responsables de l'Œuvre discernent leur aptitude » : sur quels critères sont-ils jugés aptes à cette expérience ? « Cependant, on ne demandera pas aux Amis des enfants des compétences spéciales en matière d'éducation, de formation, de psychologie ; on leur demandera plutôt d'oser se donner sans compter et d'essayer d'aimer ces enfants comme Dieu les aime ». Un appel à l'émotion et à l'affectif.

● Le mode de vie des communautés

« Chaque Point-Cœur est d'abord une communauté contemplative » et la prière occupe plusieurs heures des journées. Sauf aux heures de prière, l'accueil est permanent sans proposition d'activités : « Pour les Amis des enfants, l'essentiel ne sera pas de faire. [...] Autrement dit, il s'agira d'être un cœur paternel, maternel et fraternel à la fois, un cœur attentif, compatissant et accueillant. » (Charte)

Vie de communauté dans un logement simple d'un quartier pauvre où « Ils essaieront de vivre dans la plus parfaite communion, ne formant qu'un seul cœur, s'accordant le pardon aussi vite que possible après s'être offensés et aussi souvent que nécessaire ; ils ne se critiqueront jamais mutuellement, mais s'estimeront et s'encourageront dans le Seigneur. » (Charte)

L'affectif toujours...

● L'autorité du fondateur

L'intuition de départ est devenue un modèle imposé qui ne peut être remis en question.

● Le parrainage financier

Il peut créer un lien de loyauté à la fois

vis-à-vis du mouvement et du parrain étranger au mouvement.

● Après la mission

Rien n'est prévu pour le retour dans le milieu d'origine si éloigné de ce qui a été vécu pendant un ou deux ans. Si certains arrivent à reprendre études ou vie professionnelle, d'autres sont très déstabilisés, et il y a de grandes chances pour que certains choisissent de rester dans le mouvement...

Dans les récits des familles et des anciens membres, on reconnaît les quatre composantes d'emprise sectaire par le contrôle de la pensée (selon Steven Hassan)⁶ :

- contrôle du comportement (lieu de vie, dépendance financière, réduction du temps libre)
- contrôle de l'information (confusion des rôles directeur de conscience/ supérieur)
- contrôle de la faculté de réflexion (pas de place pour le discernement)
- contrôle de l'émotion (aimer, ne former qu'un seul cœur)

AUJOURD'HUI

Par un communiqué du 1er avril 2020 l'association publique de fidèles de droit diocésain Points-Cœur (Toulon) fait connaître sa dissolution votée lors d'une assemblée générale extraordinaire de ses membres.

Cette dissolution met ainsi fin aux

6 <https://www.unadfi.org/cles-pour-comprendre/atteintes-a-la-personne/emprise-mentale-et-vulnerabilite/le-controle-de-la-pensee/>

liens officiels de l'Œuvre Points-Cœur avec l'Église.

Reste l'association 1901 créé en 1990, avec son statut d'ONG (plus de mention catholique...) : « Points Cœur est une ONG internationale, née en France en 1990, présente dans 26 pays sur 4 continents et ayant une voix consultative à l'ONU. »⁷. Le siège est toujours à Vieux-Moulin, devenu depuis longtemps un lieu de formation des Points-Cœur.

Si trop de personnes et de familles victimes des ambiguïtés et des confusions du mouvement ont vécu des situations difficiles, douloureuses, dramatiques pour certaines, d'autres ont, au long de ces années, trouvé de grandes richesses dans les expériences vécues au nom d'une « culture de compassion ».

Ceux-là semblent décidés à continuer de porter ce projet, comme en témoignent le site internet récemment débarrassé de la référence ecclésiale, et les blogs du mouvement ou d'anciens volontaires.

L'histoire de cette « œuvre de compassion » n'est donc peut-être pas finie, mais les deux dernières décennies de l'histoire de l'Œuvre Points-Cœur évoquent un naufrage⁸ qui a sûrement laissé des traces profondes, individuelles et collectives, que la coupure des liens avec l'Église Catholique ne suffira pas à effacer...

7 <https://pointscœur.org> (juin 2020)

8 Cf. Avref, « Chronologie d'un naufrage ».